

ASICB&E  
c/o Corinne Sery  
Rte des Fayards 85  
1239 Collex

Collex, le 25 janvier 2021

Concerne : enquête publique PDZ 01-2016

Monsieur le Président du conseil municipal, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Monsieur le Maire, Messieurs les adjoints au Maire.

Notre association revient vers vous avec quelques questionnements concernant les décharges de type A projetées sur les communes de Bellevue et Collex-Bossy.

En effet, cela fait maintenant 10 mois que les conseils municipaux de Bellevue et Collex-Bossy ont préavisé défavorablement ce plan de zone, *demandant à ce qu'il soit redimensionné à la baisse et ont exigé, le cas échéant, qu'un accord tripartite soit conclu préalablement à la délivrance par l'Etat de toute autorisation d'exploitation de ces deux décharges, entre les deux communes de Bellevue et de Collex-Bossy d'une part, et le consortium des sites GN1 ET GN2 d'autre part.*

Notre question est de savoir si les mairies se dirigent vers un accord tripartite, ou non car un redimensionnement est prévu.

Dans le cas d'un accord tripartite (négociations) :

- Quel serait le poids de la municipalité de Collex-Bossy dans les négociations si la zone exploitée concernait uniquement Bellevue mais néanmoins, aurait un impact important sur la commune de Collex-Bossy?

-Sur quels points les conseils municipaux de Collex-Bossy et Bellevue seraient-ils intransigeants ?

-Si une des mairies n'était pas satisfaite de la tournure de la négociation, comme par exemple une désolidarisation des deux communes, quelles seraient les démarches qu'elle envisagerait d'entreprendre ? Et à quel moment la population pourrait être appelée à agir ?

-Si les deux communes n'étaient pas satisfaites de l'accord proposé par l'Etat et le consortium, quelle serait leur marge de manœuvre pour obtenir le retour du dossier sur la table des négociations ? Et à quel moment la population pourrait être amenée à agir ?

-Dans quelle mesure faudrait-il inclure les mairies voisines y compris celles de France voisine ?

En espérant que ces questionnements trouveront des réponses lors du conseil municipal du 26 janvier, veuillez recevoir, Monsieur le Président du conseil municipal, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Monsieur le Maire, Messieurs les adjoints au Maire, nos salutations les meilleures.

Pour l'ASICB&E  
Corinne Sery  
Présidente